

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 30 avril 2022 et au 1^{er} mai 2021

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021
Ventes		153 859 \$	121 250 \$
Coût des biens vendus	6	69 896	61 389
Marge brute		83 963	59 861
Frais de vente et de distribution		73 257	57 153
Charges administratives		10 482	8 874
Restructuration	12	620	(6 562)
Résultat des activités d'exploitation		(396)	396
Produits financiers	16	80	763
Charges financières	16	1 361	1 137
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(1 677)	22
Charge d'impôt sur le résultat		40	24
Perte nette		(1 717) \$	(2) \$
Perte par action	17		
De base		(0,04) \$	(0,00) \$
Diluée		(0,04)	(0,00)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Perte nette		(1 717) \$	(2) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être			
Écarts de conversion	13	(7)	198
		(7)	198
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net			
Gain actuariel au titre du régime à prestations définies (après impôt de néant pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022)	8	911	—
Total des autres éléments du résultat global		904	198
Résultat global total		(813) \$	196 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021 ¹⁾	29 janvier 2022
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie	4	40 210 \$	67 091 \$	25 502 \$
Clients et autres débiteurs	5	4 923	9 528	7 606
Stocks	6	137 505	101 918	118 972
Charges payées d'avance et autres actifs		36 678	33 788	42 590
Total des actifs courants		219 316	212 325	194 670
ACTIFS NON COURANTS				
Trésorerie soumise à des restrictions	4	2 759	2 754	2 757
Immobilisations corporelles	18	63 572	63 928	65 970
Immobilisations incorporelles	18	4 095	9 048	5 613
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	51 583	53 174	44 978
Actif au titre des retraites	8	418	—	100
Impôt sur le résultat différé		190	151	186
Total des actifs non courants		122 617	129 055	119 604
TOTAL DES ACTIFS		341 933 \$	341 380 \$	314 274 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Facilité de crédit renouvelable	9	34 439 \$	— \$	29 634 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	10	53 427	33 731	34 478
Produits différés	11	12 150	11 315	13 490
Impôt sur le résultat à payer		535	318	537
Partie courante des obligations locatives	7	21 954	30 532	20 888
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	12	—	202 170	—
Total des passifs courants		122 505	278 066	99 027
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives	7	36 413	38 155	31 419
Passif au titre des retraites		—	3 278	—
Total des passifs non courants		36 413	41 433	31 419
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	13	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		10 295	10 295	10 295
Résultats non distribués (déficit)		146 174	(15 164)	146 980
Cumul des autres éléments du résultat global	13	(860)	(656)	(853)
Total des capitaux propres		183 015	21 881	183 828
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		341 933 \$	341 380 \$	314 274 \$

¹⁾ Au 1^{er} mai 2021, la trésorerie soumise à des restrictions de 2 754 \$ a été classée dans les actifs non courants afin de refléter adéquatement la présentation de cet élément.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 30 janvier 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 980 \$	(853) \$	183 828 \$
Perte nette		—	—	(1 717)	—	(1 717)
Total des autres éléments du résultat global	13	—	—	911	(7)	904
Résultat global total pour la période		—	—	(806)	(7)	(813)
Solde au 30 avril 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 174 \$	(860) \$	183 015 \$
Solde au 31 janvier 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 162) \$	(854) \$	21 685 \$
Perte nette		—	—	(2)	—	(2)
Total des autres éléments du résultat global	13	—	—	—	198	198
Résultat global total pour la période		—	—	(2)	198	196
Solde au 1^{er} mai 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 164) \$	(656) \$	21 881 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	Note(s)	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(1 717) \$	(2) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		10 891	12 298
(Profit) perte de change		(1 847)	2 024
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	7,12	—	(3 449)
Intérêts sur les obligations locatives	16	1 015	1 137
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	16	346	—
Produits d'intérêts	16	(34)	(50)
Charge d'impôt sur le résultat		40	24
		8 694	11 982
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs	5	2 666	1 127
Stocks	6	(18 533)	(5 796)
Charges payées d'avance et autres actifs		5 912	(1 688)
Actif au titre des retraites	8	593	186
Fournisseurs et autres créditeurs	10	20 231	2 046
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	12	—	(1 624)
Produits différés	11	(1 340)	(1 147)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		18 223	5 086
Intérêts reçus		51	63
Intérêts payés		(316)	—
Impôts sur le résultat payés		(46)	(1 164)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		17 912	3 985
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	18	(2 476)	(936)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(2 476)	(936)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Trésorerie soumise à des restrictions	4	(2)	(1)
Produit net de la facilité de crédit renouvelable	9	4 805	—
Paiements d'obligations locatives		(7 364)	(9 489)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(2 561)	(9 490)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE		1 833	(1 630)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		14 708	(8 071)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		25 502	75 162
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE		40 210 \$	67 091 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 21 juin 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir la propagation du virus et de ses variants et éviter de nouvelles vagues éventuelles de contamination, des habitudes de magasinage futures des clients, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

f) Procédures sous le régime de la LACC

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, le 12 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), aux termes de laquelle elle avait obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec le 19 mai 2020.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles méthodes comptables

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire (modifications de l'IAS 37)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et s'appliquent aux contrats en vigueur à la date de la première application des modifications. L'IAS 37 ne précise pas quels coûts sont pris en compte dans le coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications de l'IASB règlent ce problème en précisant quels sont les coûts d'exécution d'un contrat.

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

La société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces nouvelles normes ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

4. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Trésorerie ¹⁾	40 210 \$	67 091 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 759	2 754	2 757
	42 969 \$	69 845 \$	28 259 \$

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien. La trésorerie soumise à des restrictions est présentée dans les actifs non courants aux bilans consolidés.

5. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 30 avril 2022, les clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 642 \$ (6 315 \$ au 1^{er} mai 2021; 4 651 \$ au 29 janvier 2022) lié à des subventions publiques à recevoir. Le gouvernement du Canada a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») pour les entreprises touchées par la COVID-19, qui permet aux entreprises de réclamer une partie du salaire des employés et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »), qui permet aux entreprises de réclamer une partie des loyers et des frais d'occupation, lorsque les critères d'admissibilité sont remplis. Le gouvernement du Canada a regroupé ces subventions au sein du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (« PRTA »), aux termes duquel il est possible de faire des demandes de subvention salariale et pour le loyer.

Pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société était qualifiée pour recevoir à la fois la subvention salariale et la subvention pour le loyer dans le cadre du PRTA et il existait une assurance raisonnable que le montant serait reçu de la part du gouvernement.

La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution au titre du produit tiré de ces subventions de 1 119 \$ et une réduction des charges administratives de 91 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (réduction des frais de vente et de distribution de 9 500 \$ et réduction des charges administratives de 836 \$, respectivement, pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021).

6. STOCKS

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 65 469 \$ (58 290 \$ au 1^{er} mai 2021). De plus, pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 4 427 \$ (3 099 \$ au 1^{er} mai 2021) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 489 \$ a été inclus dans les stocks au 30 avril 2022 (2 039 \$ au 1^{er} mai 2021 et 1 880 \$ au 29 janvier 2022).

7. CONTRATS DE LOCATION

Pendant que la société était sous la protection de la LACC, une partie de ses contrats de location était conditionnelle à un pourcentage des ventes. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a renégocié des contrats de location après la fin des procédures en vertu de la LACC et a comptabilisé des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives de 12 117 \$.

Au cours de la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021, la société a renégocié des contrats de location dans le cadre de son plan de restructuration, ce qui a donné lieu une diminution de ses actifs au titre de droits d'utilisation et de ses obligations locatives de 48 372 \$ et de 51 625 \$, respectivement, et elle a comptabilisé un profit résultant de la réévaluation de contrats de location de 3 449 \$ dans les coûts de restructuration. Se reporter à la note 11.

8. ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé un gain actuariel de 911 \$ dans les autres éléments du résultat global pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (néant pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021), qu'elle a ensuite reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif (du passif) net au titre des retraites. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées a augmenté, passant de 3,40 % au 29 janvier 2022 à 4,60 % au 30 avril 2022.

9. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 30 avril 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 97 250 \$ (néant au 1^{er} mai 2021; 90 708 \$ au 29 janvier 2022).

9. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE (suite)

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Second Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 30 avril 2022, un montant de 34 439 \$ (néant au 1^{er} mai 2021; 29 634 \$ au 29 janvier 2022) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et aucun montant n'était affecté à des lettres de crédit garanties (néant au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 30 avril 2022, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Dettes fournisseurs	6 173 \$	1 780 \$	1 280 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	17 682	15 059	13 049
Autres créditeurs non commerciaux	20 010	10 761	16 406
Passif au titre du remboursement futur	6 413	4 506	3 181
Montants à payer au titre des locaux	3 149	1 625	562
	53 427 \$	33 731 \$	34 478 \$

11. PRODUITS DIFFÉRÉS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	686 \$	505 \$	248 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	11 464	10 810	13 242
	12 150 \$	11 315 \$	13 490 \$

12. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC et a versé un paiement total de 95 000 \$ en tant que règlement définitif des passifs non garantis pouvant faire l'objet d'une transaction de 183 613 \$. En date du 1^{er} mai 2021, les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction étaient estimés à 202 170 \$.

Coûts de restructuration

Au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration (recouvrements) suivants ont été comptabilisés.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location	– \$	(5 884) \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 7)	–	(3 449)
Provision au titre des contrats de location résiliés	–	950
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	620	813
Indemnités de fin de contrat de travail	–	171
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	86
Autres charges	–	751
	620 \$	(6 562) \$

13. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Il n'y a eu aucune variation du capital social pour chacune des périodes présentées.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	30 avril 2022		1 ^{er} mai 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Écarts de change
Solde au 30 janvier 2022	(853) \$
Variation des écarts de change	(7)
Solde au 30 avril 2022	(860) \$
Solde au 31 janvier 2021	(854) \$
Variation des écarts de change	198
Solde au 1 ^{er} mai 2021	(656) \$

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

Options sur actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	—
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option (montants en dollars).

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	30 avril 2022		1^{er} mai 2021	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 126	8,56 \$	1 357	8,84 \$
Attribution	940	1,50	—	—
Renonciation et expiration	(326)	13,95	—	—
En circulation à la clôture de la période	1 740	3,73 \$	1 357	8,84 \$
Options exerçables à la clôture de la période	800	6,36 \$	1 347	8,86 \$

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

La société a également attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	—
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,49 \$ l'option (montants en dollars).

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	Pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	—	— \$
Attribution	1 110	1,50
En circulation à la clôture de la période	1 110	1,50 \$
Options exerçables à la clôture de la période	—	— \$

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions en lien avec les UAP n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

Pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, la charge de rémunération liée au plan d'options sur actions de la société était négligeable.

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la charge d'impôt était surtout composée de la charge d'impôt exigible attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Produits d'intérêts	34 \$	50 \$
Profit de change	46	713
Produits financiers	80	763
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	346	—
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 015	1 137
Charges financières	1 361	1 137
Charges financières nettes	(1 281) \$	(374) \$

17. PERTE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte de base et diluée par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et après dilution	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	205 \$	2 037 \$	1 517 \$

Pertes de valeur nettes

Le 30 avril 2022, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 1 162 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (néant pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021). Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, aucune perte de valeur n'a été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (214 \$ pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 30 avril 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022 (autres que les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Instruments financiers dérivés

Au 30 avril 2022, le programme de couverture de la société était toujours arrêté temporairement. Auparavant, la société avait conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongeaient normalement sur une période d'au plus 12 mois et étaient normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour atténuer le risque de change inhérent aux achats libellés en dollars américains.

Aucun contrat de change n'était en cours au 30 avril 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022.

20. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.